



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité

Question écrite n° 75462

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur la sécurité dans les piscines. Si celle-ci est actuellement loin d'être satisfaisante, comme le montre le dernier rapport de la Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes, il apparaît également que les normes de sécurité ne sont pas les mêmes selon que la piscine est publique ou privée. Il lui demande si une harmonisation des réglementations pourrait être mise en place afin de garantir la sécurité de chacun.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75462

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1974